MOOSCH notre village



TÉLÉTHON 2016

La générosité des mooschois

Et aussi...

- > 2017 : une année électorale.
- > Action municipale: les investissements pour 2017.
- > La mine à bouquins : des projets à foison.

Infos pratiques

ALLO la mairie

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi : 8 h – 12 h ; 14 h – 17 h Mardi : 14 h – 18 h Mercredi : 8 h – 12 h

Jeudi : 8 h – 12 h ; 14 h – 18 h Vendredi : 8 h – 12 h ; 14 h – 16 h

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.

Contact:

Tél.: 03 89 82 30 70 Fax: 03 89 38 90 23

E-mail: moosch.mairie@wanadoo.fr

Site internet:

http://www.moosch.net

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous

Sommaire

Page 2 Infos pratiques

Page 3 L'éditorial du Maire

Pages 4 à 8 Bien vivre ensemble...

Pages 9 et 10 Agir pour les Mooschois

Page 11 Retour sur images

Page 12 Rubrique du Papydocteur

Page 13 Préserver notre cadre de vie

Page 14 Les décisions du conseil

Page 15 Paroles de lecteurs

Page 16 Agenda



Lettre municipale tirée à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : José SCHRUOFFENEGER.

Photos:

Jean-Claude PERNEL

LA GARDE NATIONALE

Afin de faire face à l'ampleur sans précédent **de la menace terroriste** sur le territoire français, le Gouvernement a invité les français, désireux de s'engager pour leur pays, **à rejoindre les réserves des forces de sécurité**, connues jusqu'à présent sous la dénomination de « réserves opérationnelles ». Le décret du 13 octobre 2016, par le regroupement des réserves opérationnelles de l'armée, de la gendarmerie et de la police, a donné naissance à la « **Garde Nationale** ».

Qui est concerné et pour quelles missions :

- Tout citoyen français, âgé **d'au moins 17 ans**,
- En parallèle de la vie civile, pour des missions ponctuelles de protection aux côtés des forces d'active, dans les mêmes conditions que celles-ci (en uniforme et en arme).

Pour quel engagement:

- Après une formation militaire, les volontaires signent un contrat pour une durée d'un à cinq ans, assorti d'une solde.
- Ils sont mobilisables pour 30 jours maximum par an, un seuil qui peut être porté à 60 jours « pour répondre aux besoins des armées », voire 150 jours « en cas de nécessité liée à l'emploi des forces » et 210 jours «pour les emplois présentant un intérêt de portée nationale ou internationale».

Pour quelles contreparties :

Pour les jeunes de moins de 25 ans :

- 1 000 € de participation au financement du permis de conduire à partir de 50 jours de réserve effectuée,
- 100 € d'allocation mensuelle pour un étudiant qui s'engage pour 5 ans et effectue 37 jours de réserve annuelle.

Pour les salariés :

- La valorisation des compétences acquises pendant la durée passée dans la Garde Nationale avec des passerelles vers les métiers de la sécurité privée;
- Le maintien d'une partie ou de la totalité de la rémunération salariale avec le versement d'une solde.

Pour tout membre de la Garde Nationale ayant renouvelé son contrat initial pour une durée de 3 à 5 ans en ayant totalisé 37 jours de réserve sur l'année révolue : **250 € de prime de fidélité**.

A la suite des attentats, de nombreux citoyens se sont d'eux-mêmes engagés dans les différentes réserves mais, afin que la fusion de ces dernières soit complète, une mobilisation collective doit voir le jour. En effet, il est prévu que l'armée et la gendarmerie puissent disposer en 2018 d'un vivier de 40 000 réservistes opérationnels chacune, afin d'être en mesure d'engager quotidiennement 1 000 réservistes chacune.

Une hausse conséquente du budget « réserve » a été permise par l'actualisation de la loi de programmation militaire (plus 100 millions dans le projet de loi de finances pour 2017) et un chef de projet a été nommé par le ministre de la Défense.

Plus d'informations sur :

http://www.gouvernement.fr/garde-nationale

PLANNING DE COLLECTES

PLANNING 2017:

- 17 février 2017
- 17 mars 2017 (uniquement métaux)
- •21 avril 2017
- 16 juin 2017
- 22 septembre 2017
- 20 octobre 2017 (uniquement métaux)
- 17 novembre 2017

COLLECTE D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur

Samedis matins 18 mars, 17 juin, 16 septembre et 18 novembre 2017

• COLLECTE DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) Samedis matins 8 avril et 7 octobre 2017

L'EXTENSION DU TRI PERMET D'ALLÉGER VOS ÉCOSACS



ALORS DANSEZ MAINTENANT

Nous rappelons que tous les jeudis soirs de 19 h à 21 h, une professeure de danse dispense des cours salle Coutouly. Les cours de danses de salon sont destinés aussi bien aux débutants qu'aux danseurs confirmés, aux jeunes et ceux qui le sont moins. L'enseignante nous affirme que la danse permet à chacun d'atteindre «équilibre, épanouissement de l'âme et du corps et meilleur contact avec les autres.»

Renseignements / inscriptions: 06.06.74.44.25

L'éditorial du maire

DES ATTENTES ET DE PROFONDS DÉSIRS DE CHANGEMENT

L'année 2017 sera une année électorale. Nous connaitrons quelques périodes de turbulences alimentées par les militants de tous les camps prêts à en découdre pour la gloire de leur champion.

Mais là n'est évidemment pas l'essentiel!

Depuis plusieurs années, la politique dans notre pays ne cesse de voir son discrédit grandir, provoquant au

mieux du désintérêt qui se traduit par une abstention importante lors des consultations électorales, au pire de la colère qui s'exprime de moultes manières que nous apercevons parfois sur les écrans de nos télévisions. Le fossé se creuse entre les citoyens et leurs représentants. La confiance envers ceux qui sont chargés de veiller au bien commun et à l'intérêt général s'estompe, voire disparait.

Les ambitions personnelles démesurées, les manœuvres et calculs électoraux, les paroles non tenues, le sentiment d'un personnel politique coupé des réalités, l'absence de projet ou de vision à long terme, les comportements partisans et démagogiques sont injustifiables et sont devenus insupportables. L'attitude de quelques-uns, les CAHUZAC, les BALKANY et les autres, jettent le discrédit sur l'ensemble de ceux qui vivent l'engagement politique comme un sacerdoce, les maires par exemple.

Et que penser de cette cour de justice de la République qui dit Mme LAGARDE coupable de l'attribution indue de 45 millions d'euros d'argent public à un homme d'affaires mais est dispensée de peine en raison de sa réputation internationale. Nous voilà chez Monsieur de La Fontaine. « Selon que vous serez puissant ou misérable les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.»

Il faudrait être sourds ou aveugles pour ne pas nous rendre compte de la lassitude, des frustrations, parfois des peurs et même de la colère, intensifiées par les attentats, - souvenonsnous du 14 juillet à Nice -, par les agressions, souvenons-nous du père Hamel assassiné dans son église - . Ces sentiments habitent une part importante des habitants de notre pays qui expriment des attentes et de profonds désirs de changements.

Or, en guise de changement, on aura droit probablement à un copié-collé... une alternance inutile de plus. L'opposition va devenir majorité et celle-ci va devenir l'opposition et l'on rejouera une partition éculée. La nouvelle majorité nous parlera d'héritage et l'opposition, dès le lendemain de la défaite, dira



tout le mal qu'elle pense des politiques mises en œuvre.

On a le droit d'avoir d'autres espérances pour ce grand pays qu'est la France.

Pardonnez-moi de me répéter. Ce dont nous avons besoin, c'est qu'on enterre la hache de guerre, les affrontements stériles ne nous amusent plus, les postures dignes de la comédia dell' arte ne nous font plus rire... Les

parlementaires s'insultent en public et se tapent dans le dos à la buvette de l'Assemblée ou du Sénat. Nos compatriotes à une forte majorité souhaitent la mise en place de gouvernements d'union nationale. Ils souhaitent que l'on dépasse une fois pour toutes les clivages artificiels et que les partis républicains s'entendent sur des contrats de gouvernement qui prendraient en compte les vraies questions, celles que nous vivons dans nos villages et nos villes, et d'abord le chômage. Personne ne demande aux uns et aux autres de renoncer à leurs convictions... s'il en subsiste encore quelques-unes. Hélas cette perspective n'est pas à l'ordre du jour pour 2017... Dommage.

Ne trouvant pas vraiment chaussure à mon pied, je n'aurai aucune attitude partisane pour les élections à venir, j'irai faire mon devoir de citoyen parce qu'il m'apparait impensable de ne pas utiliser ce qui est aussi un droit pour lequel beaucoup de peuples se battent encore aujourd'hui. J'espère simplement, comme 80 % des français, que l'on sorte de tel ou tel programme la modification des remboursements de l'assurance maladie qui mettrait probablement les français dans la rue et que l'on renonce à la suppression de l'impôt de solidarité sur les grandes fortunes. Les riches n'ont jamais été aussi riches et il n'est pas scandaleux qu'ils participent aux efforts de la nation. Tout le reste, la suppression des 35 heures, l'allongement de la durée du travail, la réforme des régimes spéciaux, l'allongement de la durée de cotisation... devraient être négociés entre le futur gouvernement et les partenaires sociaux. C'est ainsi que l'on doit faire dans une démocratie apaisée. De même serait-il temps de cesser les bouleversements territoriaux et qu'on oublie les projets de fusion des départements avec les régions et des communes avec les communautés **de communes**. Nous ne voulons pas de ces communautés XXL qui excluent les petites communes de la gouvernance. La récente rébellion des élus de l'agglomération mulhousienne contre la ville-centre mérite qu'on y réfléchisse.

Je ne sais pas ce que sera la nouvelle année et ce qu'elle nous réservera. Nous espérons tous qu'elle soit bonne et heureuse pour chacune et chacun d'entre nous, meilleure que celle qui vient de s'achever.

Pour ma part, je vous souhaite une bonne santé. La santé n'est banale que pour ceux qui n'ont jamais été malades.

Je vous souhaite une vie familiale harmonieuse. La famille dont on dit qu'elle est la cellule de base de la société est également un havre de paix. Je vous souhaite des relations quotidiennes bienveillantes, apaisées et sincères. Je vous souhaite de trouver en vous l'envie de dire à ceux que vous aimez que vous les aimez.

> José SCHRUOFFENEGER, 24 janvier 2017

LE CHIFFRE DU MOIS

72

c'est le nombre de bénévoles qui se sont engagés dans l'organisation du Téléthon 2016.

LA CITATION DU MOIS

« Un jour, on éteindra le soleil et les étoiles car ils ne rapportent pas de dividendes »

John Maynard KEYNES

TELETHON

Le 16e Téléthon mooschois a mobilisé une fois de plus bénévoles, associatifs et élus pour **une belle fête de la solidarité**. L'équipe des bénévoles que Jean-Marie MUNSCH réunit régulièrement dès le mois de mars a imaginé les nombreuses animations qui remplissent ces journées de décembre. Inutile de les rappeler toutes, contentons-nous de relever **les activités nouvelles de cette édition 2016.**

La présence des miss vendredi soir, accompagnées par Claudia FRITTOLINI, ancienne miss France et de Christine FRIESS qui a réalisé la robe de Miss Alsace que nous avons pu suivre à la télévision lors de l'élection de Miss France a été un moment de fraicheur que le public a apprécié.

Les mangeoires pour les oiseaux fabriquées par Claude BERNA et vendues au profit du Téléthon ont eu un beau succès. L'ami Claude a dû se remettre au travail après la fête pour faire face aux nombreuses demandes.

Les découpages de Hubert SITTERLE ont été l'élément artistique de l'événement.

Un atelier Tir à l'Arc installé par Serge HILDENBRAND a attiré plus de 40 « apprentis », satisfaits de cette initiation à un sport très technique.

Dans les premiers jours de janvier, nous avons remis au coordinateur Haut-Rhin Sud, M. GOEPFERT, un chèque de 10 077,12 euros, fruit de l'engagement de notre village. Jean-Marie MUNSCH a remercié l'ensemble des associations, les 175 participants à la corrida, les enfants des écoles et leurs parents, les groupes de musique tous bénévoles, le conseil des aînés, les sapeurs-pompiers, la Société Espérance pour la mise à disposition de la salle, les commerçants et artisans du village et de la vallée, les cuisiniers et pâtissiers qui avaient préparé un repas «étoilé», les élus du Conseil Municipal et surtout les 72 bénévoles qui ont répondu présents pour cette belle cause.

Le maire a rappelé le sens de cette action. « On ne compte pas par millions les personnes sauvées grâce aux dons, mais les progrès pour soigner les maladies sont réels, a-t-il dit. Même si on peut difficilement parler de quérison totale, l'espérance de vie des enfants et des adultes atteints de maladies neuromusculaires a augmenté de 15 ans. De plus en plus de maladies sont traitées par la thérapie génique et cette thérapie, c'est l'œuvre du Téléthon. Nous avons été des centaines de milliers à nous mobiliser dans le pays, nous avons donné de notre temps et un peu d'argent parce que nous savons que la recherche a besoin de financement. Poursuivons ensemble notre investissement pour cette extraordinaire manifestation de la générosité ».



Lancement du Téléthon 2016.



Le concours de danse remporte toujours autant de succès.



Une participation record des enfants à la corrida.



Il fallait deviner le poids de la citrouille.



L'excellent repas partagé en écoutant le Guygues Band.



Pas de Téléthon sans les grillades.



Les conscrits également partie prenante.



Sylviane et Pascale tiennent la boutique du Téléthon.



L'un des couples vainqueur du concours de danse.



Le Téléthon c'est aussi un thé dansant pour les mooschois.



Les «Flying Squirrels» ont animé la soirée de vendredi avec talent et enthousiasme. Vraiment sympa ces jeunes musiciens!



Le tir à l'arc proposé par notre ami Serge HILDENBRAND.



L'incontournable barnum pour la distribution du vin chaud.



Un moment de fraicheur avec les miss.

UN GRAND MERCI

À TOUTES ET À TOUS ET RENDEZ-VOUS LE 1^{ER} ET LE 2 DÉCEMBRE 2017!

CA BOUGE À LA BIBLIO



28 enfants sont retournés à l'école avec plaisir pendant les vacances de Noël pour une animation préparée par les bibliothécaires bénévoles.



Animation pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants ont créé des nichoirs pour les oiseaux.

Fabrication d'un mobil de Noël, c'était le dernier thème de l'animation proposée à la bibliothèque du village pendant les vacances scolaires.

Animation, était le mot exact à utiliser pour parler de cet après-midi-là. 28 enfants au total, des rires, quelques cris mais surtout beaucoup de bavardages et de gaité entre toute cette jeunesse occupée à découper, colorier et coller des personnages de Noël. Installé dans l'ancienne salle informatique, tout ce petit monde a laissé libre cours à son imagination pour fabriquer une décoration traditionnelle et unique que les enfants ont emportée chez eux.

Tout travail méritant récompense, une belle table avec gâteaux, chocolats et boissons avait été préparée à la bibliothèque. Les enfants n'ont pas vu grand-chose de la décoration, le buffet a été « ravagé » en un rien de temps par une nuée affamée.

De beaux projets sont en cours de préparation à la bibliothèque avec dans un premier temps un concours de dessin réservé aux enfants de l'école primaire. En effet, notre bibliothèque a été baptisée « La mine à bouquins » et il s'agit maintenant de trouver un logo et c'est là qu'interviennent les enfants avec leur imagination débordante. Les informations sur ce concours seront distribuées à l'école et il suffira de suivre les instructions pour participer.

Autre projet, réservé cette fois, aux filles et garçons de 11 à 15 ans : une soirée « Lecture à plat ventre ».

Les jeunes sont invités à la bibliothèque le vendredi 10 février à 19 h pour écouter une histoire lue par les bénévoles de la biblio. Ils apportent un oreiller, une couette ou une couverture, s'installent sur les tapis et se laissent emporter par le récit. Belle soirée en perspective.

Feuille d'inscription à retirer à la bibliothèque.

Prochaine animation pour les enfants : vendredi 17 février à 14h : « Mon masque de carnaval ». Comme d'habitude, les enfants peuvent s'inscrire.

La mine à bouquins :

Lundi: 17 h - 18 h / Mercredi: 10 h - 12 h et 14 h -16 h / Vendredi : 16 h -18 h

JOUER AU SCRABBLE

Scrabbleuses et scrabbleurs se sont donnés rendez-vous le mardi 15 novembre à la salle Coutouly de Moosch pour une partie de scrabble en duplicate dans le cadre du Téléthon. Le jeu est dirigé depuis de nombreuses années par Malou Guyot avec concentration et silence.

Etaient présents, en plus de nombreux sympathisants et du club local, les clubs de Vieux-Thann et de St Amarin.

L'après-midi fut festive et conviviale et permit grâce aux dons des 28 présents de collecter une somme importante destinée à la recherche médicale. Merci à tous.

Le club de St Amarin se réunit tous les 2° et 4° mardis du mois à 20 heures salle ATEA, celui de Vieux-Thann joue tous les mardis à 14 heures salle du Mille clubs et celui de Moosch tous les 15 jours le jeudi à 14 heures à la salle Coutouly. Avis aux amateurs, ils seront les bienvenus.

Contact: Edith 03.89.38.93.06



Studieuses et sages comme des images.

UNE MARCHE BÉNIE DES DIEUX

Un week end d'automne comme on les aime : frisquet le matin, de la brume s'éparpillant en volutes blanches vers le ciel aux premiers rayons de soleil et enfin grand beau pour le reste de la journée.



Les marcheurs étanchent leur soif au 1er contrôle.

Nos pompiers ont vraiment le chic pour choisir la date de leur incontournable marche internationale de montagne. 1355 « marcheurs populaires » ont emprunté dans la bonne humeur un joli parcours exposé « plein sud ».

Les visiteurs de ces deux journées ont pu découvrir **la beauté de notre forêt** traversée par des sentiers très bien entretenus ; ils ont pu découvrir également des points de vue, par exemple au sommet de la colline de la Vierge à l'enfant ou l'éperon du sentier Bellevue, qui permettent de savourer **les charmes de notre village**. Un peu plus haut, le «Niedereck» et la grimpette vers les 840 m du point culminant de la marche, puis le crochet par la salle Bramaly de nos amis de Geishouse, avant de plonger vers Saint-Amarin et Malmerspach par le Herrenwald.

Après 13 kms de marche, la choucroute servie salle Aloyse Mura était la bienvenue et chacun aura fait honneur à notre plat «identitaire», excellent au demeurant.

De nombreuses coupes ont été offertes aux marcheurs les plus méritants, le club de marche de Cernay avec 50 marcheurs, ou l'Espérance avec 23 marcheurs, suivie de l'UNC 16 marcheurs et le Cercle 13 marcheurs.

Belle journée assurément.



Tous nos compliments à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et à son dévoué et espiègle président Frédéric HEISSLER sans oublier les conjointes de nos hommes du feu qui s'impliquent avec enthousiasme dans cette journée de marche populaire.

«Bellevue» en perspective.

UN BEL ANNIVERSAIRE

Cela fait désormais **30 ans qu'Agnès NORTH gère avec bonheur le bureau de tabac** situé dans notre rue principale. «J'ai toujours autant de plaisir qu'au premier jour», nous a-t-elle confié avec son sourire qui ferait fondre un iceberg. Ce que l'on sait peut-être moins, c'est que derrière le sourire se cache un caractère fort, une volonté à toute épreuve.

Anticipant l'inévitable baisse de la consommation de tabac, Agnès NORTH a joué **la diversification de ses activités** depuis belle lurette. Presse, articles de pêche, dépôt pressing, Loto, relais-poste dont on ne peut que se féliciter et **plus récemment de la maroquinerie**. Depuis quelques temps, on peut trouver un large choix de sacs à main, de portefeuilles ou portemonnaies, mais également des gants et des écharpes...

Les habitués du «Calumet» ont fait la connaissance **d'une** sympathique collaboratrice, Lidy BINA, qui épaule Agnès dans ce commerce de proximité qui est aussi un lieu de multiservices à la population.

Joyeux anniversaire au « Calumet » et bon vent à Agnès et à Lidy.



Agnès NORTH devant les nouveautés du «Calumet».

JEU DE CARTES

Le concours de belote est toujours la première étape du Téléthon mooschois. Par ailleurs, des amateurs de jeux de cartes se retrouvent les jeudis après-midis salle Coutouly. Que les passionnés n'hésitent pas à franchir la porte, ils seront accueillis chaleureusement.

Contact : Nicole 03 89 82 32 52



Agir pour les Mooschois

DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES ET UTILES POUR 2017

Pour l'année 2017, nous avons sous le coude deux proiets lourds : la mise en accessibilité de la mairie et la réfection de la rue du

L'accessibilité des bâtiments communaux est une obligation, cela a été dit et redit, ceux qui ne s'exécuteront pas seront sanctionnés financièrement. La réflexion sur ce projet nous a amenés à des conclusions évidentes. Il n'est pas pensable de greffer les éléments d'accessibilité sur l'existant, par exemple abaisser le guichet du secrétariat de la mairie et s'en tenir à cela.

Notre maison commune est vieillotte, inadaptée aux missions des personnels aujourd'hui et peu pratique pour recevoir le public dans des conditions confortables. L'idée est donc de mener de front trois opérations : l'accessibilité, la restructuration du rez-de-chaussée et l'isolation du hâtiment.

Nous avons entre les mains une première étude demandée à l'ADAUHR dans le cadre de la convention d'assistance gratuite aux communes que nous avons signée avec cet organisme. Il nous reste désormais à choisir un architecte maître d'œuvre...et essayer de trouver quelques aides pour cette réalisation que nous souhaitons à la fois fonctionnelle et esthétique.

Rue du Cercle, nous avons deux soucis l'un aérien, l'autre sous-terrain. Accrochés à des poteaux béton d'un autre temps, de multiples fils se promènent au-dessus des têtes. Electricité, téléphone, télédistribution, éclairage public, forment des toiles d'araignées qui par mauvais temps, sont désormais dangereuses. D'où l'idée d'enfouir réseaux secs et basse tension comme nous l'avons fait rue du Cimetière Militaire.

Sous le bitume bien craquelé, le tuyau d'assainissement qui reçoit également les eaux pluviales est très ancien et très détérioré. Il draine par ailleurs une quantité impressionnante d'eaux parasites qui finissent dans la station d'épuration intercommunale et la font dysfonctionner. La Communauté de Communes a lancé une étude pour trouver la bonne solution de remédiation à ce problème. Le service Eau et Assainissement de la Com Com est en train d'exploiter cette étude. Affaire à suivre.

Quant à nous, nous avons lancé un appel d'offre pour l'ensemble des travaux et retenu l'entreprise Royer pour la voirie et l'entreprise Sobeca pour l'enfouissement des réseaux. Il ne nous est pas possible d'indiquer la date de démarrage des travaux tant que les modalités du règlement de la question de l'assainissement et de l'eau n'est pas réglée.

Pour ces travaux nous avons sollicité la Région Grand Est qui a mis en place un pacte spécifique pour la ruralité destiné aux communes de moins de 2000 habitants. Philippe RICHERT nous a répondu positivement.

On va dire que ces deux dossiers « suffiront largement à notre bonheur » et nous mobiliseront probablement au-delà de l'année 2017.

Chacun connait la prudence du maire en matière budgétaire. Nous pouvons affirmer une fois de plus que nos finances sont saines. Nous figurons parmi les trois communes les moins endettées du Haut-Rhin... ce qui nous permet d'envisager de recourir éventuellement à l'emprunt pour financer par exemple les travaux d'accessibilité de la mairie. Nous connaissons le contexte économique contraint et par conséguent nous ne ferons pas de folies dépensières... mais nous aurions vraiment besoin d'un mini-tracteur pour les opérations de déneigement et de désherbage. Nous aurions également besoin d'un groupe électrogène et d'un perforateur...

Mais ce que nous voulons par-dessus tout, c'est maintenir la qualité du service au public et l'attractivité de notre village en préservant autant que faire se peut la capacité d'autofinancement par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, ce qui relève de plus en en plus du miracle permanent et cela tout en maintenant un budget d'investissement qui permette à la fois de soutenir l'activité économique et d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyennes et concitoyens. Et bien entendu, le tout sans augmenter les impôts locaux afin de ne pas toucher au pouvoir d'achat de nos administrés.

Si toutes ces perspectives se concrétisaient au cours de cette nouvelle année, nous aurions toutes les raisons d'être satisfaits.

QUÊTE LIGUE CONTRE LE CANCER 2017

Avec l'appui des associations locales, des bénévoles et des élus, la quête au profit du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer a été un véritable succès avec 2 836.39 € de collecte en **2016**. « Cette somme représente une aide précieuse dans le combat que nous menons contre le cancer dans notre département et dans notre région. Celle-ci sera affectée à nos missions sociales : l'aide à la recherche, l'aide aux hôpitaux, l'information et la prévention et l'aide aux malades... » nous a écrit en nous remerciant pour notre

contribution le docteur Bruno AUDHUY, président de la lique du Haut-Rhin.

Nous allons reconduire cette opération en 2017, plus précisément du 13 au 31 mars. Nous lançons un appel aux volontaires pour épauler les associatifs. Merci de vous faire connaître auprès de Jean-Marie Munsch en vous signalant au secrétariat de la Mairie au 03.89.82.30.70.

ADIEU LES URGENCES, **BONJOUR LE CENTRE DE SOINS**

Adjoints et Conseillers Municipaux ont accompagné le maire le 5 novembre dernier pour manifester contre la fermeture des urgences de Thann.

On nous avait dit que cette fermeture serait provisoire... on va dire qu'on aura un provisoire qui dure puisque l'hypothèse de remise en fonctionnement d'un service d'urgences 24/24 est en fait définitivement écartée. On estime qu'il n'y a pas de réel besoin de la population la nuit et qu'il est difficile de recruter des médecins urgentistes. Soit!

On se dirige donc vers l'ouverture d'un centre de soins de proximité non programmés, sorte de polyclinique, où pourrait être transférée la maison médicale de Thann et qui accueillerait les patients 12 heures en journée. Soit!

Nous ne sommes pas partisans des critiques anticipées, nous verrons à l'usage. Nous avons quand même une réelle inquiétude. Le communiqué de presse de l'Agence Régionale de Santé nous explique que « ce centre de soins ne peut se concevoir qu'en bonne articulation entre la médecine de ville et l'hôpital. » Traduction. Il faudra que nos médecins libéraux s'impliquent dans cette nouvelle construction médicale. Or, nous savons tous que nos médecins de la vallée sont surbookés... Comment vont-ils faire?

C'est une vraie question ! une question difficile pour cette année 2017... et celles qui



Quelques élus de la vallée présents à la manifestation du 5 novembre.

Agir pour les Mooschois

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité a réuni les forces vives du village pour la traditionnelle soirée des vœux. L'invité d'honneur cette année a été Monsieur le Sous-Préfet de Thann que le maire a accueilli en ces termes : « c'est la première fois que vous venez chez nous esqualité. C'est pour nous un grand honneur de recevoir le représentant de l'Etat et c'est pour moi un grand plaisir de vous compter parmi nous... Chaleureuse bienvenue Monsieur MERIGNARGUES ».



Un Sous-Préfet sympathique, disponible et proche des élus.

Dans son allocution du nouvel an, José SCHRUOFFENEGER a rappelé l'état d'esprit de la municipalité caractérisé par la bienveillance, le resserrement du lien social, l'empathie et la fraternité. « L'un des aspects les plus visibles de cette manière d'être, a-t-il dit, est incontestablement nos iournées citovennes devenues deux fois l'an des rencontres à la fois laborieuses et conviviales ». La quasi-totalité des bénévoles de ces journées étaient présents dans la salle et ont été remerciés comme il se doit par une ovation générale.

Le maire a énuméré les grands investissements de l'année 2016 mais également les moments culturels animés notamment par les bénévoles de la bibliothèque à qui il a rendu un hommage très appuyé.

Les présidents de nos associations ont été également mis à l'honneur : « je veux vous adresser mes remerciements les plus chaleureux pour votre engagement, a dit le maire, ajoutant, j'ai un immense respect pour ce que vous faites dans notre village ».

Avant de conclure ses propos, le maire a remercié les conseillères et conseillers municipaux, les adjoints, le personnel communal pour leur engagement à ses côtés dans l'action municipale.

Comme le veut notre tradition, Jean-Marie MUNSCH, dans son rôle de maître de cérémonie, a appelé sur la scène toutes celles et tous ceux qui se sont distingués d'une manière ou d'une autre au cours de l'année 2016.



Des trophées pour les aviculteurs.



Les gymnastes obtiennent des résultats remarquables. La gymnastique fait un retour tonitruant dans notre



L'avenir de l'Espérance, les jeunes lutteurs qui ont largement rempli leur contrat.



Les lauréats du concours «maisons et potagers fleuris.»

Le Maire a remis la médaille de la reconnaissance municipale à :

Claude BERNA. Membre du CSA, responsable de la section cyclotourisme, bénévole dans l'âme, organisateur de la marche nocturne, toujours prêt à rendre service, homme discret comme le sont souvent les bénévoles. Depuis de nombreuses années, il entretient la colline de la Vierge et bichonne les abords de la Vierge de l'abbé LANTZ. Il a aussi été un grand artisan de notre circuit des 4 collines dont il a assuré le balisage et dont il assure l'entretien des sentiers.

Francis RUDLER. En 2017, cela fera 60 ans que Francis est entré à la Société Espérance. Gymnaste émérite avec de nombreux titres départementaux et régionaux. Champion d'Alsace cadets en 1966, champion d'Alsace juniors en 1969. C'est tout naturellement qu'il s'est reconverti comme moniteur de la section gym masculins en 1972 et cela jusqu'en 1985 soit pendant 13 ans et il a su transmettre sa passion aux plus jeunes.

Il a aussi été vice-président pendant 21 ans, membre de la fanfare de l'époque avec comme instrument le clairon. Aujourd'hui, il est toujours membre du comité et est responsable de l'intendance des manifestations.

Gilbert HANS. Louis BENTZINGER a proposé de mettre à l'honneur un des membres émérites des Amis des Oiseaux. Depuis 1962, des bénévoles nourrissent les oiseaux dans la forêt de Moosch pendant la saison hivernale. Le bénévole encore plus discret que les deux autres nous vient de Mitzach et est un ornithologue confirmé. Grand ami de la nature, il surveille depuis de nombreuses années les oiseaux protégés et assure le nourrissage hivernal dans des conditions parfois très difficiles.



Francis RUDLER et Claude BERNA. Des trophées également pour un quatuor de musiciens de la Gugga, toujours présent lors des cérémonies patriotiques.

Retour sur images



Opération communication pour l'association d'insertion AGIR dans une salle de classe de l'école élémentaire. Véronique LINDECKER, salariée et Linda OUCHENE, encadrante de l'association.



Fidèles à elles-mêmes les papoteuses ont installé le sapin de noël de la mairie.



Initiation aux gestes de premiers secours pour le personnel de la Commune. Utilisation du défibrillateur, massage cardiaque et symptômes de l'AVC «bouche, bras, parole» au programme.



11 novembre : remise de la médaille commémorative AFN à Jean-Louis FELLMAN.



Médaille de la jeunesse et des sports pour notre concitoyen Pascal SPANNAGEL, président du ski club de Kruth.



Tradition respectée, les enfants de l'école fleurissent les tombes des poilus de notre nécropole le 11 novembre.



Fête des Seniors: les gamines et les gamins de la classe 46, nouveaux venus dans l'honorable assemblée.



Les artistes du Conseil Municipal font le spectacle.

Rubrique du Papydocteur

LES ANTIBIOTIQUES

Les antibiotiques ont permis de faire reculer considérablement la mortalité due aux maladies infectieuses au cours du 20ème siècle. Mais leur utilisation massive et répétée a conduit à l'apparition de bactéries résistantes à ces **médicaments**. L'antibiorésistance est reconnue comme un problème majeur en termes de santé humaine et animale au niveau international. En effet, l'émergence et la diffusion croissante de souches de bactéries résistantes aux antibiotiques remettent en question l'efficacité de ces traitements tant chez l'homme que chez l'animal. Ponctuelles au départ, ces résistances sont devenues massives et préoccupantes. Certaines souches sont multirésistantes, c'est-àdire résistantes à plusieurs antibiotiques, d'autres heureusement encore rares sont résistantes à tous les antibiotiques connus. Ce dernier cas place les médecins dans une impasse thérapeutique : dans ce type de situation, ils ne disposent plus d'aucune solution pour lutter contre l'infection.

Les animaux sont aussi des gros consommateurs d'antibiotiques D'après l'OMS, au moins 50 % des antibiotiques produits dans le monde sont destinés aux **animaux**. Aux Etats-Unis, ces médicaments sont utilisés de façon systématique comme facteurs de croissance, une pratique interdite en Europe depuis 2006. Or, comme chez l'homme, la surconsommation d'antibiotiques dans les élevages est responsable de l'apparition de bactéries multi-résistantes qui peuvent se transmettre à l'homme directement ou via la chaîne alimentaire.

Pendant de nombreuses années, les progrès pharmaceutiques ont offert de nouvelles molécules pour répondre aux impasses thérapeutiques générées par l'apparition d'un mécanisme de résistance. Aujourd'hui, les nouvelles molécules sont rares et la maîtrise de la résistance aux antibiotiques est devenue un enjeu majeur de santé publique. Celle-ci passe par une meilleure utilisation des antibiotiques pour réduire la pression de sélection, des mesures de prévention pour limiter la transmission des souches résistantes en circulation et la surveillance épidémiologique afin d'adapter ces recommandations et d'en évaluer l'impact. Il faudrait redonner la place qu'elle mérite à la vaccination, ce « miracle médico-scientifique » dont parle Philippe Sansonetti, chercheur en microbiologie, professeur au Collège de France dans son livre « Vaccins » publié récemment chez Odile Jacob. Il a fait reculer la mort, sauve 2 à 3 millions de vies chaque année. 41% des Français pensent que les vaccins ne sont pas sûrs et seulement 52% pensent qu'ils présentent plus de bénéfices que de risques (sondage Ipsos); On oublie trop vite le passé et ses lecons : dans les années 1920 il y avait chaque année en France 150 000 décès dus à la tuberculose, 3 000 à la diphtérie, la poliomyélite. Ces maladies autrefois ravageuses et d'autres telles que les méningites et les

pneumonies bactériennes de l'enfance sont maintenant largement prévenues grâce aux vaccins. Quelques chiffres: en France en 2007: 40 cas de rougeole et brutalement des milliers à partir de 2008 suite à la diminution de la vaccination pour raison sociale, culturelle ou religieuse résultat : 1 500 pneumonies graves hospitalisées, 34 complications neurologiques avec séquelles et 10 décès et de surcroit une importante consommation d'antibiotiques. Diminuer l'incidence des infections par la vaccination diminue d'autant la nécessité d'utiliser les antibiotiques et donc le risque de sélection de microbes résistants

Alors que l'âge d'or des antibiotiques semble être révolu, une ancienne thérapie suscite de nouveaux espoirs. Elle consiste à utiliser les bactériophages qui sont des virus attaquant les bactéries dans certains cas d'antibiorésistance. Ce traitement a connu ses premiers succès dans les années 1920. Mais les bactériophages, ont sombré dans l'oubli avec l'avènement de l'antibiothérapie, au milieu des années 1940. Seuls certains pays de l'Est, notamment la Géorgie ont continué à les utiliser. Les phages ont été employés en Occident et ont figuré dans le Vidal, dictionnaire des médicaments le plus connu, jusque dans les années 1970, mais aucune étude clinique n'a jamais été menée, il serait judicieux de relancer des recherches dans ce domaine, à priori, n'intéresse pas l'industrie pharmaceutique, les retours sur investissement n'étant pas garantis.

Une nouvelle voie de défense contre des bactéries comme l'agent de la tuberculose et le staphylocoque doré a été identifiée chez l'homme grâce à l'étude d'un petit ver plat aquatique, le planaire. Cette découverte a été réalisée par des chercheurs de l'Unité de recherche sur les maladies infectieuses et tropicales émergentes (CNRS/IRD/Inserm/Aix-Marseille Université), en collaboration avec le Centre méditerranéen de médecine moléculaire (Inserm/Université Nice Sophia Antipolis), et d'autres laboratoires français et étrangers. Leurs travaux, publiés dans la revue Cell Host and Microbe le 10 septembre 2014, soulignent l'importance d'étudier des organismes modèles alternatifs, et ouvrent la voie vers de nouveaux traitements contre les infections bactériennes.

En résumé, contre l'antibiorésistance une mesure à mettre en œuvre immédiatement : redonner sa vraie place à la vaccination, mesure individuelle et collective créant des bulles protectrices autour des plus fragiles. Il existe en France des vaccinations obligatoires (diphtérie, tétanos, polio) et des vaccins recommandés (coqueluche, hépatite b, oreillons, rougeole, rubéole, infections à méningocoque C, infections à pneumocoque, grippe saisonnière, hépatite A, infection à papillomavirus, tuberculose, varicelle). Dans ce fourre-tout certains se font vacciner à la carte choisissant certains vaccins et refusant tel autre suivant des critères dépourvus de toute base scientifique. La dimension collective et civique de la vaccination n'est plus dans l'air du temps. Pour préserver l'avenir il faudrait rendre obligatoires tous les vaccins de l'enfance, une bonne couverture vaccinale est un gage de protection des antibiotiques, les scientifiques en sont persuadés reste aux politiques de faire le nécessaire pour y parvenir.



Préserver notre cadre de vie

LA CHRONIQUE FORESTIÈRE DE MARC SOLARI ET CLAUDINE HALM

SORTIE FORÊT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 9 octobre 2016 a eu lieu la traditionnelle **sortie forêt de notre conseil municipal** sous la conduite de notre agent forestier Claudine Halm-Pina.

Nous avons parcouru à pied une partie de la forêt communale, ainsi les conseillers ont pu se rendre compte de visu de **l'état de notre forêt et des problèmes rencontrés.**

La sortie a été axée sur **l'exploitation des bois** et en particulier sur **la classification des grumes** débardées, triées et mises à quai « bord de route ».

Dans le chemin des 4 cantons, nous avons pu visiter plusieurs quais de bois de différentes qualités, ce qui a permis à notre guide de nous exposer la manière dont les bois étaient classés. En effet, on ne se contente pas d'empiler les grumes n'importe comment au bord des chemins. Elles font l'objet d'un tri par qualité. Une fois classée et mesurée, chaque pièce de bois reçoit une plaquette de couleur suivant sa catégorie et le débardeur rassemble ensuite les pièces de qualité identique en lots homogènes qui seront ensuite proposés à la vente.

Dans notre forêt, nous trouvons essentiellement des bois de qualité moyenne à bonne.

Les qualités vont de :

- A : qualité menuiserie pure, sans défaut, sans aucun nœud.
- B : charpente de premier choix, petits nœuds sains acceptés
- C : charpente courante quelques nœuds et petits défauts acceptés.
- D: grume avec des nœuds rapprochés ou de plus de 4 centimètres de diamètre, nœuds noirs, destinée à la fabrication des palettes, des coffrages ...



Claudine HALM fait la leçon aux élus.

Pour simplifier le tri et éviter un découpage des grumes trop important on laisse en général une partie de la catégorie immédiatement inférieure en bout de pièce. Par exemple B + C ou C + D (la qualité A est quasi absente de nos forêts). On indique alors le pourcentage de chaque catégorie dans le lot ce qui permettra d'en fixer le prix. C'est le technicocommercial de notre unité territoriale qui assure ensuite la gestion de la vente des bois et les relations avec les acheteurs.

Cette année, suite à la sécheresse de l'année 2015, nous avons été obligés de faire façonner plus de 500 m³ de chablis, de bois secs et dépérissant. En effet la forêt réagit en général avec un temps de retard aux sécheresses et ce sont les années suivantes que l'on mesure l'ampleur des dégâts.

Ces bois, bien que de qualité encore correcte, subissent une forte moins-value, d'où perte de recettes pour la commune. La norme veut que les bois secs soient obligatoirement classés en catégorie D (quelle que soit la qualité de départ) même si on sait que si ces bois ont été exploités rapidement leurs caractéristiques techniques ne sont pas (ou peu) altérées. Une fois en scierie, la plupart seront d'ailleurs utilisés comme les bois frais de qualité équivalente. Il n'y a pas de petits profits.

Grâce aux explications éclairées de notre agent forestier, le conseil a pu apprécier les difficultés techniques de l'exploitation des bois et se rendre compte de ce qui se passe dans la forêt communale.

La journée s'est terminée au chalet des pêcheurs – que nous remercions vivement - pour un repas en commun qui a permis de continuer la discussion et à chacun de poser des questions sur la gestion et la vie de notre forêt.

Belle journée où nous avons additionné connaissances nouvelles et convivialité.



Les décisions du conseil

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI UNE FOIS DEPUIS LA PUBLICATION DE NOTRE DERNIÈRE "LETTRE MUNICIPALE" DU MOIS D'OCTOBRE.

SEANCE DU 30 NOVEMBRE LES ELUS MUNICIPAUX ONT APPROUVÉ NOTAMMENT...

Loyers communaux

L'indice de référence des loyers de l'INSEE du 2e trimestre n'ayant pas connu de variation, le Conseil décide de maintenir tous les loyers communaux 2017, au montant de 2016.

Décision modificative

Les relations financières avec la Communauté de Communes viennent de changer avec la mise en place de services communs. Ces derniers sont désormais prélevés directement des attributions de compensation (ancienne Taxe professionnelle transférée). Afin de pouvoir transférer le montant des salaires des bûcherons à la charge de la commune, du budget forêt vers le budget principal, le conseil municipal vote une décision modificative de 79.800 €.

Travaux rue du Cercle Catholique

Conformément aux engagements de campagne, le Conseil municipal a décidé de poursuivre son programme de réfection des voies communales. Ainsi en 2017, sera traitée l'intégralité de la Rue du Cercle Catholique. Le choix des entreprises a été effectué et les travaux débuteront au printemps 2017 après avoir solutionné le problème d'assainissement et des eaux de ruissellement, dont les études sont en cours.

Projet de construction d'un bâtiment agricole

Le conseil municipal répond favorablement à la demande de l'agriculteur qui a repris le défrichement de la colline du bûcher, d'un projet de construction d'un bâtiment agricole avec habitation et fixe le prix du terrain nécessaire à cette opération.

UNESCO - Plan de gestion - Nécropole Militaire

M. le maire a exposé au Conseil que le Conseil Départemental du Haut-Rhin soutient «l'Association Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre» afin de porter ce proiet de classement auprès de l'UNESCO. La Nécropole Militaire de Moosch est concernée tout comme neuf autres sites Haut-Rhinois. Le Conseil municipal a acté le principe de l'organisation du plan de gestion pour les année 2017/2021. Au vu de ces éléments, l'UNESCO examinera le dossier de Moosch à partir du mois de janvier 2017.

Modification des statuts de la Communauté de Communes

L'aménagement numérique (fibre optique) de notre territoire est un élément structurant qui doit permettre l'accès au très haut débit de tous les habitants. La Communauté de Communes a pris la décision de financer cette opération. Le conseil a donc accepté de modifier dans ce sens, les statuts de la Communauté de Communes.

Conventions – création de services communs

Afin d'augmenter substantiellement les dotations que l'Etat verse à la Communauté des Communes, cette dernière peut se doter de services communs, en dehors des compétences transférées. Le Conseil municipal a donc accepté la création d'un service commun concernant la gestion du périscolaire et des NAP et celle de la main d'œuvre forestière et autorisé le maire à signer les conventions à intervenir.

LES CONSEILLERS ONT DIT...

« Tous les ans, au mois de janvier, il est coutume de souhaiter la bonne année... sorte de formule magique où l'on efface tout et on recommence... Alors, laissons derrière nous 2016 avec ses évènements tragiques. Tragiques, au point d'en oublier presque les bons moments passés avec nos familles, notre entourage, notre village... Laissons derrière nous nos vieilles habitudes et avançons vers de nouvelles aventures.

Tournons-nous vers cette nouvelle année avec nos bonnes résolutions qu'il ne tient qu'à nous de tenir...

Je vous souhaite des sourires pour cacher la tristesse, de la confiance pour faire disparaître les doutes, du réconfort pour adoucir les jours difficiles, de la générosité pour le plaisir de partager et surtout du courage pour continuer à avancer...

Quant à toi, José, il est bien évident que tes amis du conseil municipal, que je représente ce soir, te souhaitent, ainsi qu'à Nicole et votre famille, ces mêmes belles choses.

Souhaitons également que cette année soit encore riche de belles aventures à partager pour notre commune. »

> Pascale RINGENBACH Vœux de la Municipalité 27 janvier 2017



Paroles de lecteurs

UN COURRIER D'UNE MOOSCHOISE...

« Monsieur le Maire,

Nous savons tous que nous vivons dans un monde cruel et individualiste. Depuis quelques temps, j'ai des problèmes de santé, je voudrais vous informer que dans votre jolie commune, il existe des gens solidaires. J'habite un petit immeuble collectif, depuis mon retour d'hôpital, j'ai une visite quotidienne de leur part, un bol de soupe le soir. Je n'aurais jamais assez de mots pour les remercier. Je pense que cela a le mérite d'être publié dans le journal de la commune. Ils se reconnaitront et peut-être cela donnera l'idée à d'autres. Etre seule et malade, c'est pas drôle, **ces mains tendues sont en or**, et tout cela en toute discrétion.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations et mes meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année.

BH »

UN COURRIER DE LA SNCF SUR LA SÉCURITÉ DES TRAINS

«Monsieur le Maire,

Certains arbres aux abords des voies peuvent représenter un véritable danger pour la sécurité, la ponctualité des trains et la performance du réseau ferré. Nous faisons ainsi le constat que des arbres dits dangereux sont implantés dans certaines propriétés riveraines des voies ferrées engendrant un risque important en terme de sécurité, par exemple quand des arbres risquent de tomber sur les voies ou bien quand des branches obstruent la signalisation ou un chemin de service aux abords des voies.

Au vue de ces enjeux, nous souhaitons sensibiliser l'ensemble de vos concitoyens sur leur responsabilité concernant la végétation présente sur les emprises à proximité des infrastructures ferroviaires.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration et votre participation pour maintenir la sécurité et la régularité des circulations ferroviaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

N.D. Directrice de l'Infrapôle Rhénan »

UN COURRIER DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

«Monsieur le Maire,

Chaque jour, la Lique contre le Cancer du Haut-Rhin bénéficie du soutien infaillible de ses bénévoles, aux quatre coins du département. Chaque jour, grâce à eux, nous gagnons du terrain contre la

En nous accordant leur confiance, leur temps et leur énergie, les bénévoles sont aujourd'hui devenus de véritables ambassadeurs de la lutte contre le cancer près de chez eux.

Grâce à ce formidable travail d'équipes, cette année, notre Comité a été en mesure d'apporter un soutien financier à **des équipes et laboratoires de recherche de la région** à hauteur de près d'1 million d'euros!

L'accompagnement des patients et de leurs proches ainsi que les activités de bien-être dédiées aux malades ont été sensiblement développés sur les différents points d'accueil.

Quant à la mission d'information et de prévention, elle n'a jamais été aussi active et présente sur le terrain, auprès de tous les publics, qu'en ce moment.

Nous nous félicitons de ce progrès et de cet essor dans notre département qui profite à tous, aux jeunes et aux moins jeunes, aux habitants des villes et des campagnes, du Centre-Alsace au Sundgau, aux personnes touchées par la maladie comme aux autres.

De nombreux citoyennes et citoyens de votre village ont contribué de près au rayonnement de ces actions dans notre département et je tiens à vous en remercier personnellement, au nom du Comité du Haut-Rhin. Nous sommes conscients des efforts que cet engagement à nos côtés représente et il nous apparait important de signifier notre reconnaissance à tous les bénévoles.

Même si des progrès majeurs ont été rendus possibles grâce à vous et grâce à la Lique, **il nous reste** encore beaucoup à faire, et nous avons plus que jamais besoin de vous!

En espérant pouvoir continuer à compter sur le précieux soutien des bénévoles de votre village, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères et cordiales salutations.

Dr Bruno AUDHUY, Président de la Lique du Haut-Rhin»

Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et le personnel de la commune vous souhaitent une excellente année 2017. Puisse chacune et chacun d'entre vous trouver beaucoup de moments précieux au cours de cette année nouvelle.

Agenda pour tous les goûts et toutes les envies

Samedi 4 février Portes ouvertes ABCM – locaux ABCM, 8h00 à 12h00 (ABCM)

Samedi 4 février Assemblée générale annuelle - Salle Aloyse Mura, 19h00 (Espérance)

Dimanche 12 février Assemblée générale annuelle – Local des Pêcheurs, 9h30 (Pêcheurs)

Dimanche 26 février Assemblée générale annuelle – Caserne des sapeurs-pompiers, 19h00 (Amicale SP)

Vendredi 3 mars Don du sang – Salle Aloyse Mura, 15h30 à 19h30 (Donneurs de sang)

Vendredi 3 mars Assemblée générale annuelle – Salle du Cercle Saint-Augustin, 20h00 (Cercle Saint-Augustin)

Dimanche 5 mars Morgenstraich + Cavalcade 2017 – Village + Salle Aloyse Mura, 8h00 à 18h00 (Espérance)

Dimanche 5 mars Assemblée générale annuelle – Malmerspach, 10h00 (Donneurs de Sang)

Mercredi 8 mars Assemblée générale annuelle – Salle Coutouly, 16h00 (UNC)

Vendredi 10 mars Ramassage métaux Téléthon 2017 – Habitants de Moosch, 9h00 à 17h00 (Municipalité et bénévoles)

Vendredi 17 mars Assemblée générale annuelle – Mairie, 19h30 (Jardins familiaux)

Lundi 27 mars Assemblée générale annuelle – Résidence, 14h00 (Amis de la Résidence)

Samedi 1^{er} avril Dîner dansant carnavalesque – Salle Aloyse Mura, 19h30 (Espérance)

Dimanche 2 avril Ouverture saison cyclotourisme – Salle Cercle Saint-Augustin, 9h00 (Cercle Saint-Augustin)

Samedi 8 avril Assemblée générale annuelle – Salle du Cercle Catholique, 18h00 (Aviculteurs)

Vendredi 14 avril Ventes de truites – Place des Incorporés de Force, 8h00 (Pêcheurs)

Lundi 17 avril: Marché aux puces – Rues du village, 5h00 – 18h00 (Pêcheurs)

Mercredi 19 avril Assemblée générale annuelle – Salle Coutouly, 19h00 (Vivre à Moosch)

Vendredi 21 avril Finale du concours inter-sociétés 2017 – Pistes de quilles, 19h00 (La Mooschoise)

Samedi 22 avril Commémoration Journée Nationale des Déportés – Monument aux morts, 18h30 (Municipalité)

Dimanche 23 avril 1er Tour Présidentielles – Salle Coutouly, 8h00 à 18h00 (Municipalité)

Samedi 29 avril Journée citoyenne – Moosch, 8h00 à 12h00 (Municipalité)



Lauréats, élus et invités de la soirée des vœux de la municipalité.

